

Programme d'Intérêt Général (PIG) Précarité énergétique maintien à domicile (2022-2025)



Communauté de Communes de Nozay

Aurélien DAVIAUD

Service Aménagement du territoire
Maison des services intercommunaux

9 rue de l'Eglise

44 170 NOZAY

02 40 79 49 77

aurelien.daviaud@cc-nozay.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION

Soutenir les travaux d'économie d'énergie et de maintien à domicile.

TYPE D'AIDE

Subvention/prime - Montage du dossier de demande.

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communautés de communes de Nozay

TYPE DE BENEFICIAIRES

Bénéficiaires ANAH

CONDITIONS DE L'OCTROI DE L'AIDE

- Plafonds de ressources ANAH
- Types de travaux

MONTANT DE L'AIDE (AIDES FORFAITAIRES) OU POURCENTAGE

- 500 € par dossier
- Prise en charge du diagnostic et montage du dossier par le SOLiHA

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS

ANAH, Conseil Départemental, SOLiHA

OBSERVATIONS

Il s'agit du 4ème PIG mis en place sur la collectivité pour une période allant initialement de juillet 2022 à décembre 2023, tablant sur un objectif annuel de 59 dossiers (35 dossiers énergie + 22 dossiers maintien à domicile).

Ce PIG a été avenanté afin de le faire terminer au 30 juin 2025. En effet, le Pacte territorial prendra le relais ensuite, via un volet accompagnement renforcé (dans le cadre d'une OPAH).

